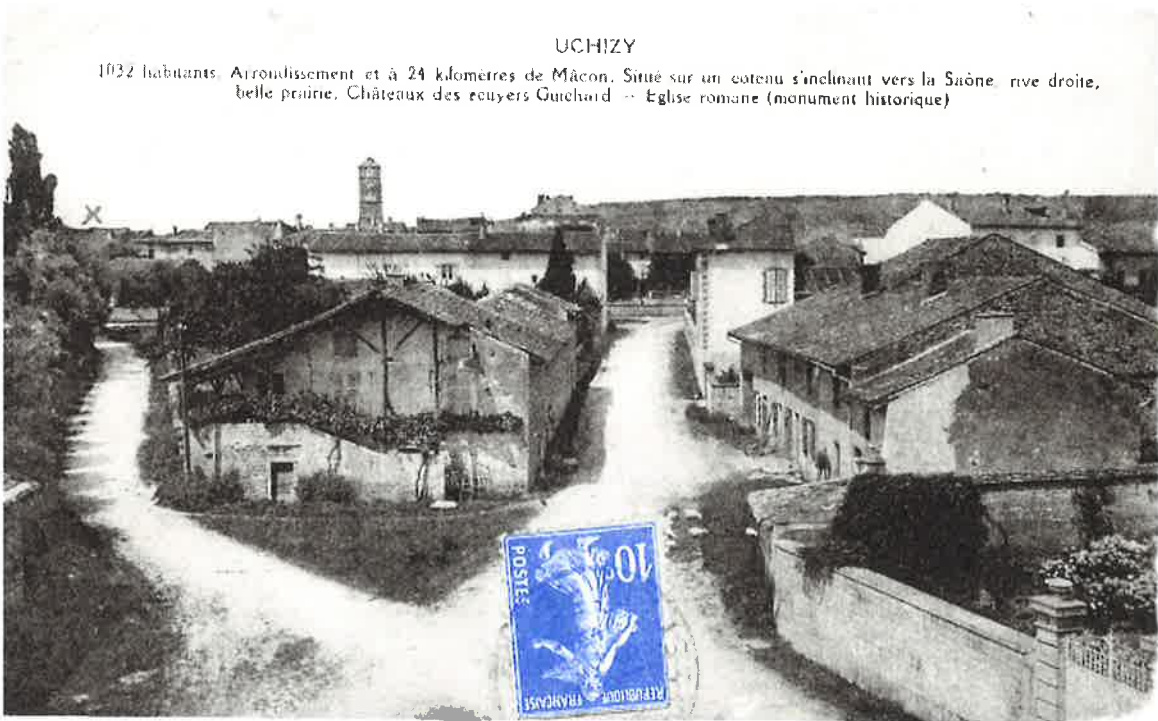


Le Chizezot

UCHIZY

1022 habitants. Arrondissement et à 24 kilomètres de Mâcon. Situé sur un coteau s'inclinant vers la Saône, rive droite, belle prairie. Châteaux des seigneurs Guichard -- Eglise romane (monument historique)



n° 32 - janvier 1998

Le mot de la rédaction

Voici que, comme chaque année, paraît un nouveau bulletin municipal. Le comité de rédaction et l'ensemble du Conseil souhaitent qu'il accompagne tous leurs vœux de bonheur et de santé chez chacun d'entre vous et auprès de ceux qui vous sont chers.

La rédaction d'un bulletin municipal n'est pas chose aisée :

Les informations sur la vie locale, ou les renseignements pratiques, sont-ils suffisants ?

Les articles présentent-ils de l'intérêt pour une majorité de lecteurs ?

Le coût de revient est-il trop élevé ?

Est-il préférable d'inclure plutôt des photos-souvenirs que des phrases ou des chiffres ?

Ce sont ces questions que, chaque année, se posent les membres de la commission chargée de préparer le bulletin, et chaque année, la réponse est la même : il est indispensable que les habitants reçoivent un maximum d'informations sur ce qui se passe dans leur village.

Bien sûr, les rédacteurs n'étant pas des professionnels de la communication, cette information peut être mal formulée et, partant, faire l'objet de critiques, voire de polémiques. Mais le but recherché n'est-il pas précisément atteint si, à partir de quelques lignes, le bulletin suscite des questions complémentaires que les Chizerots peuvent, ou devraient, poser, comme beaucoup le font maintenant, dans une mairie ouverte à tous.

Cette volonté de toujours mieux accueillir s'adresse aussi à ceux, organismes ou particuliers, qui viennent de l'extérieur et, en tout premier lieu, aux nombreux nouveaux habitants à qui Uchizy souhaite la bienvenue. Ils auront, dans les prochaines semaines, l'occasion de mieux connaître le village qu'ils ont choisi, une date étant recherchée pour une rencontre conviviale.

Les visites et faits importants qui ont marqué l'année 1997, ainsi que les prévisions déjà connues pour 1998, montrent aussi, si besoin en est, tout l'attrait que présente Uchizy.

Quelques repères permettront d'en juger... En avril 1997 : visite des participants aux Assises Nationales des Groupes Folkloriques de France ; le 28 juin 1997 : course David Brock, d'audience nationale. ; en juillet-août 1997 : présence d'agents EDF-GDF de la France entière. ; le 4 octobre 1997 : concert sur invitation de l'Auditorium de Dijon ; en septembre et en novembre 1997 : recherches historiques et archéologiques sur Uchizy et son église. Visites de nombreuses personnalités (CNRS, Ministère de la Culture) ; le 27 novembre 1997 : réunion du comité technique de l'Association pour le Développement du Mâconnais Val de Saône (ADEMVAL).

Un grand nombre de prévisions pour 1998 : réunion des élus de Saône-et-Loire le 15 janvier (mesdames les Maires, adjointes et conseillères municipales), réunion Sécurité par la gendarmerie de Saône-et-Loire le 23 janvier, conférence sur les découvertes archéologiques autour de l'église, fin janvier ou début février et, dernière minute, le 24 janvier, présentation par un enfant du pays, guide de haute montagne (Pierre Thévenard) de l'expédition qu'il prépare avec des collègues (en avril 1998) pour donner à la Saône-et-Loire sa première victoire sur un sommet de plus de 8 000 mètres, dans l'Himalaya. Tous les Chizerots sont bien sûr, d'ores et déjà, invités à assister à ces deux dernières réunions.

Même si elle est relayée quelquefois par des associations ou des bénévoles, la Municipalité a un rôle prépondérant dans la réussite de ces événements. Merci à tous ceux qui souhaiteraient y participer.

Bonne et heureuse année à tous.

Sommaire

| | |
|--------------------------------------|----|
| L'école à Uchizy | 2 |
| Brèves Infos | 4 |
| <i>Pommes de reinette...</i> | |
| <i>L'assainissement</i> | |
| <i>L'éclairage public</i> | |
| <i>La cantine</i> | |
| <i>Le lotissement</i> | |
| <i>L'OPAH</i> | |
| <i>Le carrefour sur la RN 6</i> | |
| Les travaux | 7 |
| <i>La restauration du clocher</i> | |
| <i>Aménagement de la Poste</i> | |
| <i>Travaux de voirie</i> | |
| <i>Mise aux normes de la cantine</i> | |
| Le fleurissement | 9 |
| Principales décisions du conseil | 10 |
| La CCAS à Uchizy | 11 |
| 1997 en images | 12 |
| Les mariés de l'année | 14 |
| La course David Brock | 16 |
| Le Comité des Fêtes | 16 |
| La vie associative | 17 |
| <i>Union Sportive Sarrasine</i> | |
| <i>Club Rencontre et Sympathie</i> | |
| <i>Saint-Pierre d'Uchizy</i> | |
| <i>Comité de Jumelage</i> | |
| <i>Amis de la Musique</i> | |
| <i>Boule Sarrasine</i> | |
| Les sapeurs-pompiers | 20 |
| L'état civil | 22 |
| Infos pratiques | 23 |
| Le calendrier des manifestations | 24 |

Une année scolaire bien remplie

Cette année scolaire aura été riche en événements extra-scolaires pour les soixante-dix élèves de notre école.



En maternelle, Madame Guichard a effectué un échange de classe avec l'école maternelle du Cours Moreau à Mâcon.

Les petits Chizerots se sont rendus à Mâcon une semaine durant, avec au programme : visite du musée des Ursulines, écoute d'un conte à la bibliothèque de Mâcon, activités sportives au gymnase, promenade sur les berges de la Saône au parcours Papa. Dans le même temps, les Mâconnais passaient leur semaine à l'école d'Uchizy.

D'autres activités sont venues encore ponctuer l'année : correspondance avec l'école de Saint-Martin-Belle-Roche, et rencontres avec les petits amis, visite des serres Reboux, de l'imprimerie Combiar (cartes postales), journée poney à Laizé...

Les élèves du cours préparatoire et du cours élémentaire première année, quant à eux, se sont rendus avec Madame Michaud, durant quatre jours en Alsace.

Un programme bien complet leur était proposé : le lion de Belfort, l'écomusée de Mulhouse et son zoo, le parc de réintroduction des cigognes, la volerie aux aigles, la vieille ville de Strasbourg...

Enfin, **les grands du cours élémentaire deuxième année et les cours moyens** sont partis durant une petite semaine en Camargue avec leur maître, Monsieur Grillet.

En route, ils ont visité la centrale nucléaire de Cruas-Meysses, et se sont promenés sur le pont du Gard...

Ils ont visité Aigues-Mortes, le Grau du Roi, ils ont assisté au déchargement des bateaux de pêche et à la vente à la criée.

Ils ont visité l'aquarium de la Grande Motte, fait une balade en catamaran.

Ils ont assisté à une ferrade dans la manade de Mauguio et ont visité le moulin de Fontvieille (Alphonse Daudet) ainsi que le Palais des Papes d'Avignon.

En plus, ils ont pu profiter de la plage de Palavas, bref, un avant-goût de vacances.





Bonne retraite à Andrée et Yoette..

La réception s'est déroulée à l'initiative de la Municipalité dans la salle communale, le 23 octobre dernier.

Aux côtés du conseil municipal, de leurs collègues enseignants et du personnel communal, nos deux retraitées et leur famille ont participé non sans un brin d'émotion à la petite réception organisée en leur honneur.

Madame Puget, après 28 années de dévouement comme ATSEM à l'école maternelle, a été saluée par Monsieur Galland, adjoint au maire,



qui a retracé les moments forts de sa carrière.

Madame Michaud a elle reçu

l'hommage de Guy Pernot pour ses 27 années à l'école d'Uchizy. Le maire, non sans un brin d'humour, a rappelé les faits marquants d'une carrière bien remplie, tant au niveau de l'école que du tissu associatif local.

La cérémonie des cadeaux, orchestrée par Madame Jouveaux, a permis à Madame Michaud de découvrir une lithographie et à Madame Puget des poteries. Toutes deux ont par ailleurs reçu une plante verte. Un vin d'honneur et un buffet permirent à l'assistance de prolonger assez tard la cérémonie.

Bienvenue à Monique et Elisabeth

Suite au départ en retraite de Yvette Michaud, c'est sa collègue de l'école de Plottes qui est désormais en poste à Uchizy.

Madame Duchassin, qui travaillait en tant que chimiste aux établissements Dexter, a préparé le concours de l'IUFM voilà dix ans.

Elle a exercé sa nouvelle profession dans les écoles de Tournus, Cruzille (IMP) et est restée pendant trois années à l'école de Plottes, où elle a été bien regrettée.

Mariée à un viculteur de Lugny, elle est maman de trois garçons dont certains fréquentent l'école de musique d'Uchizy. Depuis le mois de septembre, elle a pris en charge les enfants de la grande section de maternelle (5 ans), les cours préparatoires et les cours élémentaires première année, ce qui lui fait une classe de 22 élèves.

Sympathique, d'un abord chaleureux et amical, elle a très vite réussi à se faire aimer des petits dont elle a la charge.



Souhaitons à Monique Duchassin d'agréables moments à l'école d'Uchizy, entourée de ses collègues et de nos petits Chizerots.

Le vendredi 24 octobre dernier, toute l'école fêtait comme il se doit le départ en retraite de Andrée Puget, ATSEM, qui s'est occupée tour à tour pendant près de 30 ans de tous les petits Chizerots.

Elisabeth Grozellier l'a remplacée à ce poste. Maman d'un petit garçon qui fréquente l'école du village, elle est installée à Uchizy depuis de nombreuses années et est bien connue pour ses activités de tissage.

Titulaire du CAP petite enfance, elle a par ailleurs brillamment réussi le concours pour l'obtention du diplôme d'ATSEM.

Discrète, douce et disponible, elle a su s'intégrer avec une grande efficacité à ce poste. Souhaitons-lui une longue et agréable carrière à l'école maternelle d'Uchizy.

Pomme de reinette et pomme d'api...

Uchizy, bien connu pour son vignoble, possède également d'importants vergers de pommes, poires et pêches. Quand M. Cornu traita une retraite bien méritée en 1989, M. et Mme Jouveaux, venant de Soissons, dans l'Aisne, ont repris cette activité, ses 3,6 ha de vergers et ses deux chambres froides (2° été comme hiver) pouvant stocker 40 tonnes de fruits.

Par un travail intensif, la surface de terrain a peu à peu évolué, pour atteindre aujourd'hui 85 hectares, dont 15 en production fruitière et le reste en céréales et vignes. Cela a évidemment induit la construction de nouveaux locaux adaptés à une production en constante augmentation. Un GAEC a été créé en collaboration avec le frère de M. Jouveaux, arrivé en 1991 à Uchizy et, en 1995, un terrain de 9 000 m² a été acquis, sur lequel un hangar de 1 000 m² fut construit. Durant l'été 1996, les deux frères, aidés d'une troisième personne, installèrent eux-mêmes trois chambres froides (deux de 100 tonnes et une de 50 tonnes), ainsi qu'une



salle de triage et conditionnement avec murs et plafonds isolants, complétée par un bureau, un local de vente... Puis une chaîne de calibrage dernier cri fut installée fin 1996. Cette chaîne comporte un vidage par immersion, des caisses de stockage (400 kg de fruits) et de séchage. Le calibrage des fruits (la mesure de leur diamètre) et leur tri par couleur sont opérés grâce à trois caméras reliées à un ordinateur. Les fruits sont dirigés vers huit postes de travail différents, selon leur calibre et leur couleur :

l'ordinateur se charge de tout. La présence humaine est cependant nécessaire pour le conditionnement des fruits dans les caisses et plateaux. Il est bon de souligner que cette activité occupe sept personnes à temps plein, auxquelles 15 à 20 saisonniers viennent, trois mois par an, prêter la main. Enfin, il faut noter que cette installation ultra moderne a été achetée en

CUMA (Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole), avec les producteurs de fruits de Montbellet, qui viennent à Uchizy trier leurs récoltes.

Assainissement

Dans le programme 1998, un avant-projet a été établi par les services de la Direction Départementale de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) : il concerne la réalisation de la quatrième tranche d'assainissement.

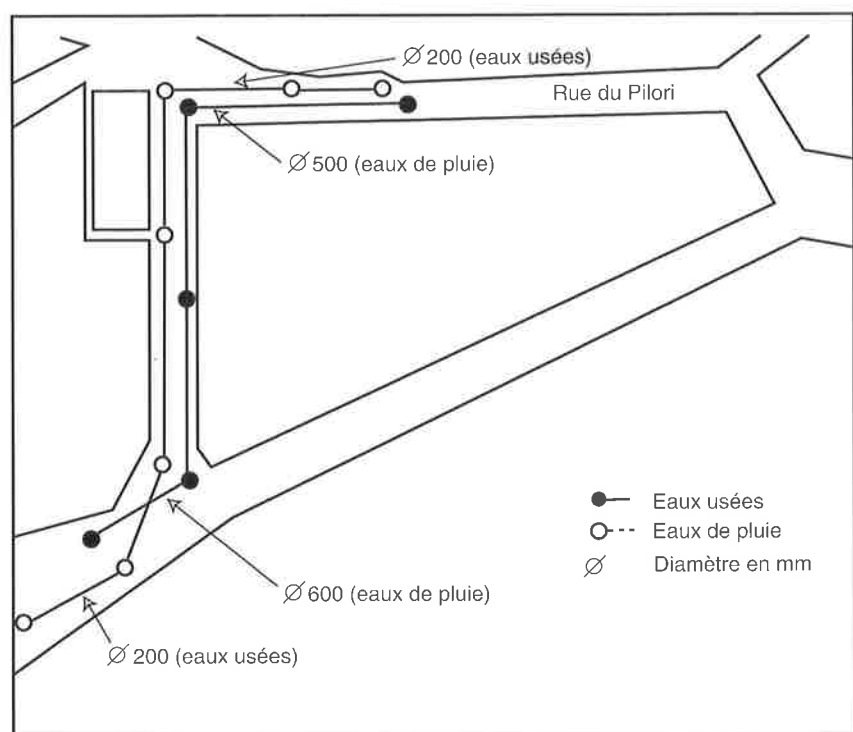
Une demande a été formulée au Conseil Général au titre du programme départemental 1998, d'un montant de 380 000 F. H.T.

Le reste de la dépense sera autofinancé.

Le projet concerne la collecte des eaux usées rue du Lavoir avec sept branchements particuliers et rue du Pilori, avec cinq branchements.

La collecte des eaux pluviales ne concerne que la rue du Lavoir.

A noter qu'une fois la subvention départementale obtenue, la commune dispose de deux ans pour réaliser les travaux, sous peine de la perte de cette subvention.



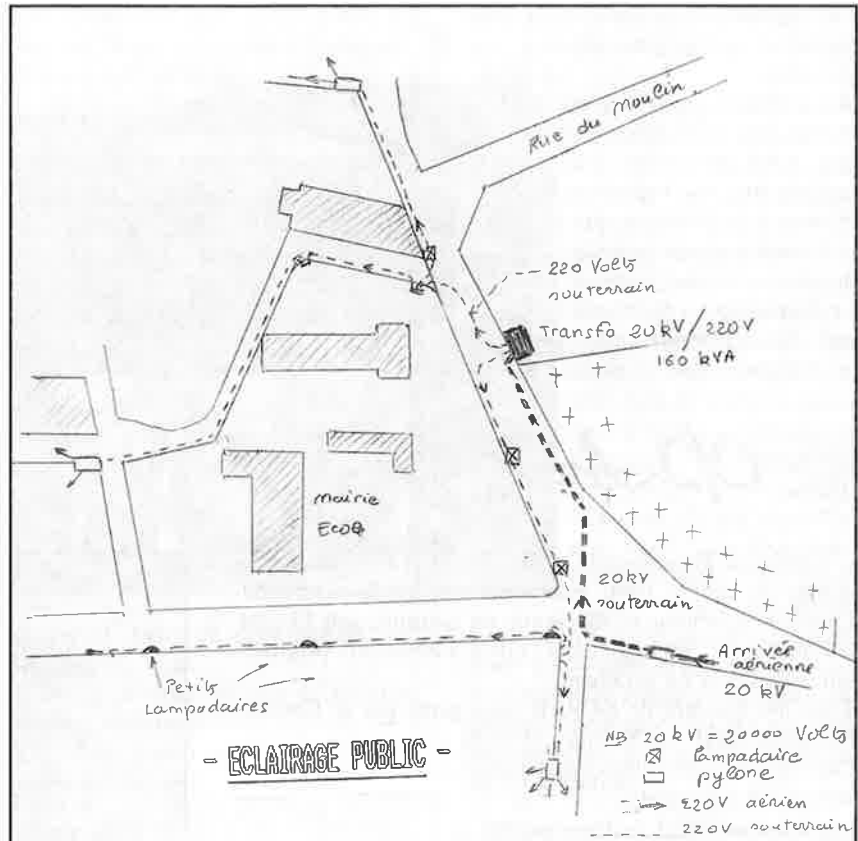


L'éclairage public

Depuis plusieurs années, Uchizy a entrepris une modernisation, lente mais régulière, de son réseau électrique, tant pour l'esthétique que pour l'extension et le remplacement des lignes.

Poursuivant l'opération, on a vu en 1997, autour de la Mairie, des écoles et de la salle communale, les fils électriques disparaître et des lampadaires au sodium remplacer l'ancienne installation. Le schéma ci-contre montre les lignes maintenant souterraines, les nouveaux pylones ainsi que le transformateur, très discrètement disposé dans une haie.

Il est bon de rappeler que les travaux de dissimulation des câbles sont pris en charge entièrement par le Syndicat d'Electrification (SYDEL). Ces fils disparus, ces beaux lampadaires et cette chaude lumière embellissent notre village. Espérons que le temps et les moyens pourront étendre tout cela au reste de la commune. La prochaine tranche de travaux devrait d'ailleurs concerner la place de la Fontaine. La participation de la commune s'est élevée à 5 250 F. TTC.



La cantine

Depuis mars dernier, la cantine a changé d'orientation ; sa gestion est dorénavant municipale, après de nombreuses années dans le secteur associatif. Après plusieurs visites de la Direction des Services Vétérinaires, il est apparu qu'une mise aux normes des lieux et de l'équipement sanitaire s'imposait. Des travaux importants ont été réalisés en plusieurs tranches, en fonction du calendrier scolaire. Après l'installation des WC au fond du couloir d'entrée, ce fut la modification des cloisons de la cuisine et la mise aux normes de l'installation électrique. Le remplacement du plancher par un carrelage

plus fonctionnel a été entrepris pendant les vacances d'été par l'entreprise Cauffet de Préty. Seules les



peintures restent à réaliser. Elles seront prochainement faites par

l'entreprise Dumazot. Ainsi donc, la cantine transformée apparaîtra bientôt dans son nouvel habit, et les enfants qui la fréquentent disposeront de locaux plus accueillants et surtout, réglementaires. Ils sont une douzaine, parfois plus, et semblent apprécier la qualité de ce service indispensable.

La société «Bourgogne Repas», de Cuisery, qui assure la livraison quotidienne, donne entièrement satisfaction avec ses menus variés et bons : c'est donc elle qui continue à assurer ce travail. Le prix demandé par repas est de 20 F. La commune prend en charge la différence.

Brèves infos (suite)

Le lotissement

Le lotissement communal prévoyait à l'origine neuf parcelles.

Actuellement, sept ont été viabilisées, dont cinq vendues à des particuliers qui y ont construit leur habitation, et deux à la SAHLM, qui a bâti deux maisons jumelles, destinées à la location. Le lotissement a récemment reçu les derniers locataires et affiche ainsi complet.



Les deux dernières parcelles devraient être viabilisées ultérieurement, de même que s'ouvriraient, dans l'avenir, une rue qui fera le tour du lotissement et un accès à la route, par l'arrière. Ces aménagements tendent à renforcer la politique municipale, qui vise à promouvoir Uchizy en facilitant l'accès du village aux nouveaux habitants.

OPAH

L'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat a débuté en janvier 1996, pour trois ans, sur le canton de Lugny et 9 communes du canton de Tournus, soit 15 920 habitants et 8 269 logements ; elle s'adresse aux propriétaires bailleurs ou occupants.

Tous les dossiers de l'OPAH sont gérés par le Comité Départemental d'Habitat et d'Aménagement Rural. Des objectifs de réhabilitation ont été fixés, pour trois ans, à 228 logements.

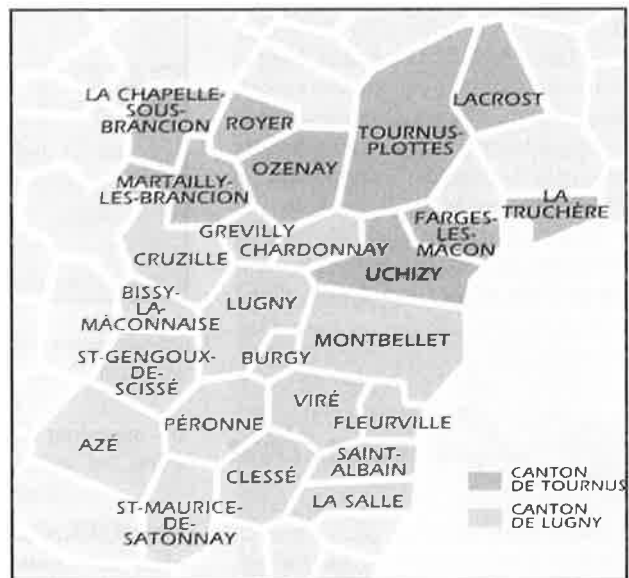
Les aides de l'Etat se décomposent :

- ◆ en Primes à l'Amélioration de l'Habitat (PAH). 120 aides de ce type ont été provisionnées.

- ◆ en aides ANAH (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat), au nombre de 108, et qui ne concernent que les logements voués au locatif.

A Uchizy, dans le courant de l'année 1996, dix dossiers furent déposés au CDHAR au titre de l'OPAH. Quatre concernaient des propriétaires occupants, six des propriétaires bailleurs.

Des permanences se tiennent régulièrement à Azé, Lugny et Tournus, chaque semaine. Leur vocation est d'étudier les demandes d'aide dans les détails. Les architectes du CDHAR peuvent, à la demande, visiter les logements concernés et établir des propositions de réhabilitation. Ces permanences sont très fréquentées, et pour cause : les



conseils et l'aide du CDHAR sont gratuitement délivrés. N'hésitez pas à aller les consulter.

En mairie d'Uchizy, des plaquettes d'information sont à la disposition des personnes intéressées. Elles y trouveront tous renseignements utiles.

Aménagement d'un carrefour

Le carrefour de la nationale 6 avec la route départementale 163 (qui va de la gare d'Uchizy à Chardonnay) est, sinon dangereux, du moins peu commode pour tourner. Les bus éprouvent par ailleurs de sérieuses difficultés à s'arrêter, de même que les poids-lourds qui s'arrêtent au

restaurant pour déjeuner ont du mal à manœuvrer.

La Direction Départementale de l'Équipement a établi un avant-projet qui doit améliorer sensiblement cette situation. C'est une nouvelle très récente et les parties prenantes (Etat, Département, commune

d'Uchizy, restaurateurs) n'ont pas encore donné leur approbation. Il faudra attendre un peu pour avoir des précisions et connaître les solutions retenues, mais d'ores et déjà, on peut saluer ce projet qui devrait améliorer grandement la sécurité et la commodité de tous.

Les travaux et chantiers de 1997

La restauration du clocher de l'église

C'est le mauvais état de la lourde toiture de lave du clocher qui avait déclenché, dès 1993, sous la tutelle des Monuments Historiques, le processus du projet de restauration : études techniques et financières, attente des subventions, appels d'offres, choix des entreprises et décision finale du Conseil Municipal.

Le chantier pouvait démarrer enfin à la fin du mois de mai, signalé aux yeux de tous par l'énorme ossature de l'échafaudage ceinturant la tour du clocher jusqu'au faite. Les travaux ont été répartis en quatre lots :

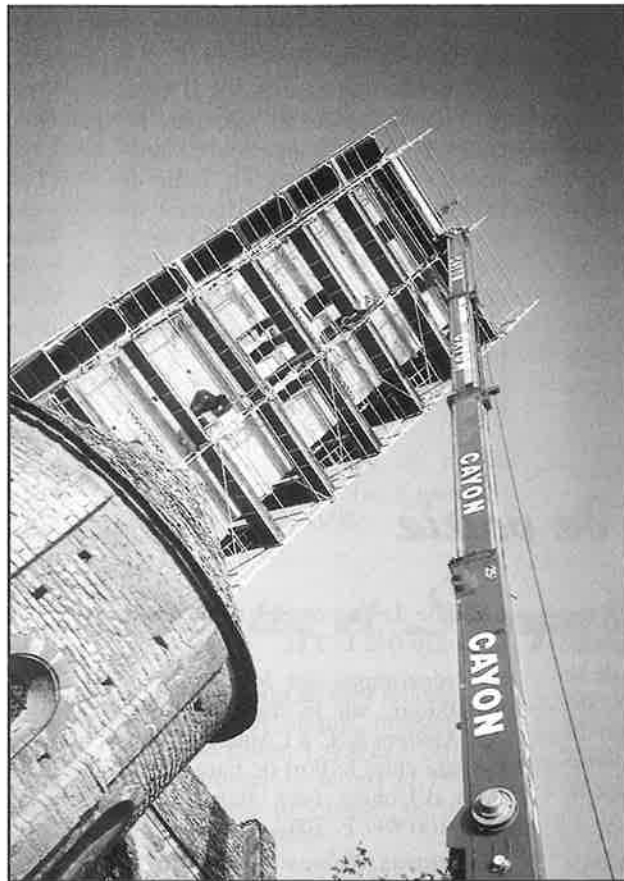
Maçonnerie et pierre de taille, lot attribué à l'entreprise Beaufile de Moulins (03) pour un montant de 502 762 F. TTC., comprenant l'installation des échafaudages, la révision de toute la maçonnerie sur les murs extérieurs et intérieurs, la consolidation de la tourelle de l'escalier et de l'ensemble des fondations de l'église, et le drainage extérieur.

Charpente, lot attribué à l'entreprise Fourquet de Pérouges (01) pour un montant de 142 365 F. TTC. Ce lot a concerné la construction et l'installation du beffroi (échafaudage intérieur permanent en bois pour le support de la cloche).

Couverture en lave, lot attribué à l'entreprise Rotondo de Verrey-sur-Salmaise (21) pour un montant de 152 318 F. TTC, comprenant le dépôt de la croix et de la toiture, la réfection de la charpente et la pose d'une nouvelle couverture en laves, et la réinstallation de la croix après restauration.

Installation d'un paratonnerre, lot attribué à l'entreprise Plaire, de Saint-Symphorien-de-Marmagne (71), pour un montant de 12 677 F. TTC.

La maîtrise d'œuvre des travaux de restauration a été confiée à M. Frédéric Didier, architecte des Monuments Historiques (82 382 F.



de des vestiges mis à jour par les travaux de terrassement autour de l'église a été confiée à M. Gilles Rollier, de l'Association pour les Fouilles Archéologiques Nationales (50 923 F. TTC).

Enfin, les frais de dossier et de publication ont coûté 4 014 F. TTC.

Le financement global de ces différentes interventions s'est organisé de la façon suivante :

| | |
|----------------|-----------|
| Coût total HT | 805 369 F |
| TVA | 165 906 F |
| Coût total TTC | 971 275 F |

Les subventions obtenues de l'Etat (55 %) et du Conseil Général (25 %), ont permis de couvrir 80 % du montant total des travaux. La part incombant à la commune s'est donc établie comme suit : 20 % du montant H.T. des travaux, soit 161 074 F., auxquels il convient d'ajouter la part de TVA non remboursable au titre du Fonds de

TTC), à M. Pascal Asselin, vérificateur des Monuments Historiques (12 649 F. TTC) et à M. Pierre Raynaud, architecte et coordinateur de sécurité (11 184 F. TTC).

La mission archéologique pour l'étu-

Compensation de la TVA, soit 35 755 F. (130 151 F. seront remboursés en 1999 et 2000) soit une prise en charge totale de la commune de 196 829 F.



Les travaux et chantiers de 1997



Aménagement du bâtiment de la Poste

Le bâtiment de la poste comprenait trois parties :

- le bureau de poste au rez-de-chaussée,
- le logement de fonction du receveur, également au rez-de-chaussée mais aussi à l'étage, communiquant avec le bureau,
- et un logement indépendant à l'étage, loué par Maître Bertucat, notaire à Tournus, pour les permanences

qu'il assure régulièrement à Uchizy. En cours d'année, le receveur, M. Galland, libérait le logement de fonction pour résider chez lui, route de l'Orme. La commune, disposant de ce logement, décidait de le louer à compter du 1^{er} septembre 1997, ce qui nécessitait de le rendre totalement indépendant du bureau de poste.

Les travaux ont été réalisés,

- pour les cloisons par l'entreprise Dumazot (930 F. TTC),
- pour les sanitaires par ETCB (7 308 F. TTC),
- pour l'électricité par l'entreprise Jeandin (2 520 F. TTC)
- et par EDF pour les modifications de branchements (2 955 F. TTC avec diverses fournitures).

Le coût total des travaux s'est élevé, avec diverses fournitures, à 14 837 F. TTC.



Travaux de voirie

De gros travaux de voirie ont été réalisés l'automne dernier, en particulier la réfection tant attendue de la route du Bas de Fas (route de Plottes) pour la partie située sur la commune d'Uchizy, l'autre partie ayant été effectuée dans l'été par la Ville de Tournus.

Trois tranches ont été successivement réalisées :

La route du Bas de Fas, sur 1,2 km, pour 129 042 F. TTC

Les réparations sur le chemin de Monthioux, sur le chemin d'accès aux Ateliers A2C à l'Aubépin et sur la route entre le Port de Farges et le Pont d'Uchizy (aux Echeroules), pour 100 897 F. TTC.

Les aménagements divers sur le chemin de Monthioux, pour

22 407 F. TTC.

Soit un montant total de travaux de 252 346 F.

Une subvention du FDAVOC au titre des années 1996 et 1997 a permis de financer 90 000 F., laissant 162 346 F. à la charge du budget communal.



Mise aux normes du restaurant scolaire

Cet aménagement a été réalisé en trois tranches de travaux.

La première a concerné la création d'un sanitaire, dans le courant des vacances de février 1997, incluant les cloisons, WC, lavabo, électricité et chauffage.

Les artisans sollicités et le montant des travaux s'établissent comme suit :

Gérard Dumazot (3 169 F. TTC),

ETCB (10 698 F. TTC),

Roland Jeandin (2 157 F. TTC).

La seconde tranche a concerné le carrelage de la salle à

manger, posé fin août 1997 par Pierre Cauffet, de Préty, pour 14 486 F. TTC.

La troisième tranche concernera les peintures de la cuisine, de la salle à manger et du sanitaire.

Elle est prévue pour les vacances de Noël 1997 et est confiée à Gérard Dumazot (14 976 F. TTC).

Le coût total des travaux s'élève donc à 45 485 F. TTC et les subventions s'élèveront à 16 620 F. (4 000 F. en 1997 et 12 620 F. en 1998).

La part de TVA récupérable en 1999 et 2000 s'élève à 6 100 F. environ, ce qui donne une charge réelle, pour la commune, de 22 800 F. environ.

Le Fleurissement

Palmarès du fleurissement des particuliers

Cette année, 161 fleurissements individuels ont égayé notre village, en complément des massifs et jardinières du fleurissement communal.

Le 24 juillet dernier, les membres du Jury Communal, Marie-Claire Brunet, Michèle Jouveaux, Renée Gonnaud, Yvette Bièvre-Poullallier, Arsène Gonnaud et Paul Baudras, ont dressé le palmarès du fleurissement des habitants, parmi lesquels dix-neuf ont été inscrits au Concours Départemental.

Jardin fleuri très visible de la rue
André Canard, Arsène Gonnaud, Roland Bertolini, Pierre Bertolini, puis Andrée Péchoux, Guy Canard, Patrick Michoud, Danielle Girardon, Michel Michalak, André Duthion, Maurice Bouillon, Jean Gallorini, Robert Vinois, Georges Schori, Robert Brusson, Roland Jeandin, Marie-Jeanne Spanu et Gabriel Tournier.

Mention à Suzanne Gratien, Léon Prompt, Maurice Voir, Anne-Marie Boissy, Luc Peeters, Robert Jean, Christiane Jeton, Daniel Gudéfin, André Coulon, Maryvonne Touchet, René Mazoyer, Laurent Desmaris, Jean-Marie James, Jacky Melek, Andrée Aubœuf, Adrienne Sapin, Lucien Caleyron, Raymond Quaglino, Françoise Monneret, Marcel Lécuelle, Claude Benoît, Monique Bertrand, René Le Hénaff, Benoît Ducrot, André Morié, Paulette Guyonnet, Gabrielle Jannet, Bernard Coupé, Fernand Sempiana, Marcelle Moine.

Cour commune fleurie :

Cour commune Colette Danancher, René Corlin, Jeanne Geoffroy et François Terret ; Puis cour commune René Pradier et Joseph Ville et cour commune

Lucien Guyonnet, René et Jules Depallens.

Décor floral sur la voie publique :

Joanny Baudras, André Canard, et Guy Pernot, Eugène Di Lorenzo, Archibald Ganslmaur.

Mention à Annick Canard, Marie-Louise Clayet, René Penin, Alphonse Rochette, Claude Jacob, Jean-Marc Piponnier, Pierre



Bonnardin, Geneviève Dansin, Arlette Guichard, Marie-Claire Brunet, Suzette Talmard et Jean-Pierre Perrusset.

Balcon, terrasse :

Marcel Cornutrait, Michel Jannet, Marcel Chaudiot et Gérard Chaudagne, puis Etienne

Cornutrait, Christian Blanchard, Marie Ledur, Robert Commerçon, Geneviève Chevelus, Jean-Claude Croizet.

Mention à Martial Carpentier, Patrick Thévenard, Georges Galland, Albert Bélange, Christian Bourdon, Jean David, Michel Pelletier, Léa Morier, Roger Marpaud, Bernard Marpaud, Joël Berthoud, Emile Di Lorenzo et Olivier Branchet.

Exploitation agricole :

Paul Talmard, Roger Gaudez. Mention à Roger Thévenard et fils, Jean-Jacques Richy et Jean-Pierre Lafarge.

Hôtel et restaurant :

Les Amis de la Route, le Café du Centre.

Mention à l'hôtel du Nord et au Lion d'Or.

Commerces :

Boulangerie Carillon, La Poste, boulangerie Jacquier.

Mention à la boulangerie Pacoret et à la poterie Houtmann.

Campings :

Camping «Le Nationale 6», camping de la CCAS

Gîte rural :

Annick et Gérard Sallet, Laurent Popescu

Caveau de dégustation :

Philibert Talmard.

Le Fleurissement communal

Malgré la longue et dure sécheresse de l'été dernier, le fleurissement communal 1997 a sans nul doute surpassé celui des années précédentes en importance et en qualité, grâce à la passion tenace du maître jardinier, secondé pour les arrosages par les employés communaux et pour la cueillette des fleurs fanées par les deux ou trois bénévoles dévoués.

Les Chizerots n'imaginent sans doute pas désormais un été sans fleurs. Mais connaissent-ils seule-

ment le nombre de points fleuris dans le village ? Réponse étonnante : 46 massifs, petits et grands, et 43 bacs et jardinières. Et combien de plants pour garnir tout cela ? 12 120 plants divers, de 32 espèces de fleurs différentes, produites en serre par Joanny Baudras, sans compter les bulbes d'iris, oignons de tulipes et de narcisses. Autant dire que lorsque le jardinier n'est pas dans les massifs, à planter, tuteurer ou tailler, il a encore beaucoup à faire pour effectuer les semis

en temps voulu, repiquer en godets, préparer les plantations... Et nous qui pensions qu'il passait tout son temps dans les massifs !

Le passage des Jurys du fleurissement a eu lieu en juillet, le 17 pour le jury régional et le 22 pour le jury départemental.

Les résultats du Concours Départemental pour les communes et les particuliers, seront proclamés le 19 décembre à Chalon-sur-Saône à l'occasion de la remise des prix aux lauréats.

Le fleurissement (suite)

La participation communale au fleurissement

La commune a de tous temps largement soutenu l'effort de fleurissement.

En 1997, sa participation s'est élevée à 6 314 F. TTC, répartis en :
Achat de terreau 3 006 F.
Achat d'engrais 333 F.
Achat de plants (625) 2975 F.
Cent plants ont par ailleurs été gratuitement offerts.

TABLEAU COMPARATIF

| Provenance des plants | 1996 | 1997 |
|--|----------|----------|
| Plants produits par J. Baudras | 10 484 | 12 120 |
| Plants du Commerce | 575 | 625 |
| Plants gratuits (bons d'achat Sté Amphlor) | 100 | 100 |
| Total des plants utilisés | 11 159 | 12 845 |
| Total des dépenses pour le fleurissement | 5 912 F. | 6 314 F. |

Principales décisions du conseil

5 février 1997

Désignation des membres de la commission d'appel d'offres et du bureau d'adjudication pour les travaux de l'église.

12 février 1997

Compte rendu de l'avis d'appel à candidature et étude des devis pour la nomination d'un coordinateur de sécurité pour les travaux de l'église.

Modification des statuts du SIVOM Bresse-Tournugeois.

Garantie communale pour les pavillons HLM.

Augmentation des tarifs de location de la salle des fêtes communale.

26 mars 1997

Approbation des comptes administratifs et de gestion 1996 pour les budgets de la commune et de l'assainissement.

14 avril 1997

Ouverture des plis de l'appel d'offre pour les travaux de l'église.

11 juin 1997

Nomination d'un coordinateur de sécurité et intervention pour une mission archéologique sur les travaux de l'église.

Décision de réaliser la pose du carrelage à la cantine.

Maintien du prix du repas pour la cantine.

Renouvellement du Contrat Emploi Consolidé.

30 juillet 1997

Décision de réaliser les travaux du bureau de poste et de l'appartement.

Décision de louer le logement de la Poste à compter du 1er septembre 1997.

Etablissement d'une nouvelle répartition des frais de chauffage pour le bâtiment de La Poste.

24 septembre 1997

Réalisation d'un emprunt pour le financement des travaux de l'église et renouvellement de l'avance de trésorerie.

Dépôt des dossiers de demande de subventions pour le programme d'assainissement 1998 et le FDA-VOC 1998 (voirie).

Nomination de la remplaçante de Madame Puget, ATSEM.

Organisation des départs en retraite de Mesdames Puget et Michaud.

5 novembre 1997

Travaux supplémentaires au marché de l'église (mission archéologique, drainage et consolidation de la tourelle).

12 novembre 1997

Approbation du dossier de révision du POS.

Point sur le budget 1997.

Point sur les travaux.

Participation au chauffage du logement de l'école.

Communication sur la qualité de l'eau

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et le décret du 26 septembre 1994 font obligation aux communes de publier annuellement les résultats des analyses conduites par la Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales.

Consultables en mairie d'Uchizy, ces analyses laissent apparaître des paramètres étudiés conformes à la réglementation en vigueur.

La CCAS à Uchizy

Une histoire qui dure

Depuis 30 ans, la CCAS est présente à Uchizy. Le village de toiles a été implanté à l'origine pour permettre aux agents et à leurs familles de faire une étape lors de leur départ et retour de vacances. Il s'appelait d'ailleurs «Centre de Passage». Ainsi, l'ouverture était limitée à la période de juin à septembre, et le centre n'était véritablement utilisé que du samedi soir au dimanche. Peu de familles séjournaient plusieurs jours à Uchizy. Pour répondre aux demandes de plus en plus nombreuses d'agents désirant partir en vacances d'été, il a été décidé en 1994 de transformer par étape le centre en village de toiles permanent l'été.

Dès 1995, 25 % des toiles furent affectées à des séjours d'une à trois semaines, puis 50 % en 1996 et enfin, les trente-deux toiles ont été réservées à des séjours longs cet été.

Voilà comment 720 personnes ont séjourné au moins une semaine, cet

été, au clos des Vignes à Uchizy. Elles ont été accueillies par une équipe d'animation de cinq personnes.

Le projet d'animation comportait trois thèmes principaux alliant des activités et la découverte de la région. L'œnologie permettait une



approche de la vigne, ainsi que la visite de Solutré, Beaune, et d'une cave d'Uchizy. La généalogie amenait les familles à rechercher leurs racines et permettait de découvrir notre passé régional aux archives de Mâcon. La découverte du patrimoine

ne rural complétait idéalement les deux premiers thèmes. Egalement au programme des activités : aquagym, randonnées pédestres, bivouac, pêche, ainsi qu'un atelier d'écriture et de lecture qui était animé par un écrivain, et une activité en calligraphie. La CCAS organise également

des tournées culturelles sur l'ensemble de ses centres. Plus de 1 000 représentations ont eu lieu cet été, dont quatre à Uchizy. Les Chizerots sont cordialement invités à ces occasions et un spectacle, « Urgences SAMU » s'est déroulé sur la place de l'Église en présence d'un public nombreux.

La CCAS emploie un ouvrier d'entretien pendant six mois, qu'elle recrute localement. L'impact de la présence de la CCAS sur le plan économique est loin d'être négligeable.

Des projets pour demain

Du point de vue de son équipement, le centre CCAS ne cesse d'évoluer pour répondre aux aspirations des vacanciers. Des locaux communs et un logement principal ont été construits en 1991. Les VRD ont été complètement reprises à cette occasion, ainsi que l'électricité et les installations sanitaires (plomberie, etc...).

En 1994, une piscine hors sol de location avait agrémenté le village de toile. Depuis 1996, une piscine en dur a été construite. Les jeunes chizerots ont d'ailleurs pu en profiter cet été.

La CCAS étudie actuellement le remplacement des bungalows sanitaires par un bâtiment en dur. Le

permis de construire sera déposé dans les semaines qui viennent à la mairie. La CCAS vient de transmettre à la mairie une demande d'extension de son Centre vers les anciennes carrières, au lieu dit «Montagne du Haut du Fas». Ce terrain supplémentaire serait utilisé pour implanter dix nouvelles toiles dites de passage, des emplacements pour les campeurs libres, un parking et sans doute des équipements sportifs (tennis, pétanque...).

Au niveau des activités, de nombreux projets sont à l'étude. Des séjours à thème (blues, vignes, randonnées) pour la période de juin et d'autres (vendanges, patrimoine et histoire) en septembre.

La Caisse Centrale d'Activités Sociales des Industries Électriques et Gazières

La CCAS est l'équivalent d'un comité d'entreprise à ceci près qu'elle couvre l'ensemble du territoire et qu'elle s'adresse également aux retraités. Au total, 157 588 agents en activités, 133 450 retraités bénéficient des activités sociales, soit avec les ayant-droit (conjoint et enfants), 579 700 bénéficiaires.

La CCAS gère un réseau de 185 centres famille (43 519 lits) et 254 centres jeunes.

Le Conseil d'Administration de la CCAS veille à la mise en place de ses activités dans les centres autour de quatre valeurs fondamentales : solidarité, justice sociale, émancipation et coopération.

1997 en images...



1



2



3



4



5



6



7



8



9



11



10

1 15 mars : nouvelle année, nouveaux conscrits. Le mois de mars a réuni les conscrits de la classe en 7.

2 16 juin : départ des élèves pour Palavas.

3 5 juillet : nouveaux gradés chez les pompiers.

4 6 juillet : le beau temps attend les visiteurs de la brocante annuelle des pompiers.

5 20 juillet : la coupe Dumazot récompense les meilleurs joueurs de la boule sarrasine.

6 27 septembre : intronisation à la Confrérie de Saint-Fiacre pour notre jardinier bénévole, Joanny Baudras. Un hommage bien mérité.

7 16 octobre : le club «Rencontre et Sympathie» fête son vingtième anniversaire.

8 16 octobre : la semaine du goût... M. Carette, le chef des Terrasses, prépare une crème sous l'œil attentif des élèves de M. Grillet.

9 24 octobre : départ en retraite de Madame Michaud, institutrice, et de Madame Puget, ATSEM, après de nombreuses années au service des enfants. Bonne retraite à toutes deux.

10 Novembre : lors des travaux de drainage de l'église Saint-Pierre, le passé d'Uchizy ressurgit. Découverte des murs de l'ancienne église et de sarcophages du V^e siècle.

11 11 novembre : recueillement devant le reliquaire, avant d'aller déposer une gerbe au Monument aux Morts.

Les mariés de l'année

Félicitations aux jeunes mariés...

L'ensemble du conseil municipal d'Uchizy présente ses meilleurs vœux de bonheur aux jeunes filles et jeunes gens qui ont uni leurs destinées dans le courant de l'année 1997. Que joie et bonheur les accompagne tout au long de leur vie.



Laurent Commerçon
et Martine, Danièle Chaudagne,
le 21 juin.



Olivier Girardon et Dominique,
et Bernadette Dazy,
le 12 juillet.



Raphaël Sallet
et Marylène Lormet,
le 23 août.



Christian, Maurice, Marius Bellicot
et Sylvie Lombard,
le 6 septembre.



Grégoire, Maurice, Pierre Leynaud
et Delphine, Marie, Hélène Déchelette,
le 6 septembre.



Pascal Bertolini
et Sylvie Maître
le 20 septembre.

Martial, Fernand Carpentier
et Magali Josiane Gelmini
le 11 octobre.



La course David Brock

Le soleil s'était mis de la partie, ce vendredi 28 juin, pour la première étape de cette épreuve cycliste d'ampleur nationale, puisqu'elle réunissait les meilleurs coureurs de toutes les régions de France.

Le départ avait été donné en début d'après-midi à Berzé-la-Ville et, après une visite sur les côtes du Mâconnais-Beaujolais, tous les participants arrivaient à Uchizy pour un premier passage avant les plats de résistance, la Croix Léonard et le col des Chèvres. L'arrivée, route de l'Orme, a permis aux très nombreux spectateurs de découvrir et d'ovationner les vainqueurs qui, tout au long de l'après-midi, avaient dominé l'épreuve. Le moment le plus marquant de cette journée a sans doute été la petite phrase du commentateur officiel de la course, qui a rappelé que les plus grands champions, de Bernard Thévenet à Bernard Hinault, avaient remporté leurs premiers succès sur les routes d'Uchizy et de Chardonnay, ce qui était d'excellent augure pour le vainqueur de cette année, Nicolas Dieudonné.

La cérémonie protocolaire sur le podium a permis aux officiels de féliciter les lauréats en leur remettant coupes, maillots et produits régionaux. Même le dernier de l'étape, arrivé près d'une heure après le vainqueur, a été récompensé de ses efforts et de son courage.

Tout le monde s'est ensuite retrouvé

pour un vin d'honneur bien dans la tradition d'accueil que souhaitent entretenir et développer les Chizerots.

Après les remerciements adressés par le président du Comité Cycliste, Pierre Bertolini, Guy Pernot, maire d'Uchizy, a tenu à souligner les points communs existant entre

celui d'Uchizy bénéficiait de l'appellation du village. Il a ainsi passé le relais aux deux viticulteurs locaux, Messieurs Sallet et Talmard qui, très gentiment, ont offert le vin d'honneur avec la brioche traditionnelle, produits fort appréciés par l'ensemble des participants.

En conclusion, pour une première, ce fut une parfaite réussite.

Merci à tous ceux qui de près ou de loin y ont participé. L'association «Les Amis de David Brock», bien sûr, le Vélo Sport Mâconnais, le Vélo Club Tournusien, mais aussi, au plan local, le Comité Cycliste Uchizy-Chardonnay, les entreprises Pierre et Pascal Bertolini, qui ont largement contribué au montage financier de l'épreuve, les viticulteurs et tous ceux qui ont apporté une aide efficace et spontanée : les sapeurs-pompiers, l'union sportive sarrasine, les employés communaux et autres bénévoles ou spectateurs

qui, sur l'ensemble du circuit, ont assisté à cette belle épreuve cycliste. Merci également à la CCAS (camping EDF-GDF) et à son responsable, Monsieur Dufour qui, avec enthousiasme, a mis toutes les infrastructures à la disposition des organisateurs. Une fois de plus, ils ont montré que les relations étaient excellentes avec notre village et que le partenariat engagé depuis quelques années avec la Municipalité était gage de réussite.



Photo Jean-Paul GOLLIN

Berzé-la-Ville, au départ de l'étape, et Uchizy à l'arrivée : la conservation du patrimoine, les sentiers de promenade, et surtout le fleurissement, puisque les deux villages figurent au palmarès national. Il a souhaité que la course du jour soit un lien supplémentaire entre les deux communes.

Pour terminer son propos sur une note souriante, il a indiqué que le vin blanc des côtes du Mâconnais était certainement très bon, mais que

Le comité des Fêtes

Aucun bénévole ne s'étant proposé pour venir aider les membres du comité des fêtes, malgré de nombreux appels par voie de presse, le 14 juillet n'a pas eu lieu cette année à Uchizy. Toute la population l'a déploré, mais il faut bien comprendre que ce type de manifestation ne peut s'organiser à quatre ou

cinq personnes... Nous espérons que, pour le 14 juillet 1998, de nombreux volontaires voudront bien venir nous prêter la main.

Par contre, le repas champêtre du mois d'août a été un véritable succès. Le temps s'étant montré clément, plus de 150 personnes ont répondu à l'appel du Comité des

Fêtes. Ce repas, organisé sur la place de l'église, a été des plus agréables, et l'organisation a été prise en charge par le comité, aidé de quelques membres des Amis de la Musique. En remerciement de cette aide bénévole et spontanée, le Comité des Fêtes a versé une somme de 3 000 F. aux Amis de la Musique.

La vie associative

L'Union Sportive Sarrasine

Il y a vingt-sept ans, une bande d'amis décidèrent de fonder une association de football. Des personnalités d'Uchizy qui se reconnaîtront ont fait ce club et lui ont donné un style et un esprit.

Vingt-sept ans après, le club existe toujours tout en gardant l'héritage et en restant dans la continuité de ce qui fait sa force, l'amitié.

Les membres du club remercient vivement M. Jean-François Vernet qui a décidé de nous quitter cette année et qui déjà nous manque. Une nouvelle équipe existe, de nouveaux joueurs nous ont fait confiance et des sponsors ont apporté une

aide efficace et indispensable à la vie du club. Du côté sportif, quatre journées ont été disputées et le bilan en est plutôt positif, avec trois victoires pour une défaite. Notre objectif de terminer dans les trois premiers est en bonne voie.

Cette année, le club restera fidèle à l'organisation du loto, qui se déroulera en février. Les dirigeants et les joueurs invitent toute la population à venir supporter l'Union Sportive Sarrasine d'Uchizy lors de chaque match à domicile.

Nous vous souhaitons de passer d'agréables fêtes de fin d'année et une bonne année 1998.

Le calendrier des matches

Matches aller

21/12 : Saint-Albain/Uchizy
18/01 : Uchizy/Mâcon Hogar

Matches retour

01/02 : Igé/Uchizy
15/02 : Uchizy/Cuisery
22/02 : Viré-Mâcon/Uchizy
08/03 : Uchizy-Bantanges
15/03 : Mâcon F.C./Uchizy
22/03 : Uchizy/Simandre
29/0 : Salornay/Uchizy
05/04 : Sennecy/Uchizy
19/04 : Uchizy/Saint-Albain
26/04 : Mâcon Hogar/Uchizy

Le Club Rencontre et Sympathie

On n'a pas tous les jours 20 ans... C'est ce qu'ont pu chanter les membres du club Rencontre et Sympathie, le jeudi 16 octobre, pour la célébration de leur 20^e anniversaire honorée par la présence du Président et de la Vice-Présidente de la Fédération des Aînés Ruraux et par celle de Guy Pernot.

Eh oui ! C'est en effet le 7 novembre 1977 que Hippolyte Josserand, alors maire d'Uchizy, invitait les personnes de la commune, de 70 ans et plus, à se réunir pour fonder «un club du 3^eme âge» qui s'appellera «Rencontre et Sympathie» en 1985, sous la présidence de Germaine Bourgeois.

Dans ces premières réunions, on y trouve les noms bien connus de nos anciens hélas disparus, à qui nous rendons hommage ; mais aussi des jeunes comme Guy Pernot, trésorier à l'époque, Yvette Michaud, secrétaire, et Anne-Marie Davoust, première présidente, remplacée en 1979 par Francine Courdioux. Puis se sont succédés André Morier, Marthe Coulon, Germaine Bourgeois, Paul Baudras et Madeleine Geoffroy actuellement. C'est donc en ce repas d'automne un peu particulier qu'on a fêté, d'une façon fort sympathique et tout à fait familiale, ce 20^eme anniversaire. Des panneaux photos retraçaient l'historique et la vie du

club. Beaucoup se sont reconnus et souvenus de bons moments : réunions, repas, voyages... on pouvait remonter le temps et revivre les moments privilégiés de toutes ces années passées.

Aujourd'hui, le club compte 83 adhérents (avec une équipe qui travaille dur). Les nombreuses anima-



tions aussi variées que les réunions bimensuelles, la marche, la gymnastique, les travaux des ateliers dames qui eux, ont tous lieu une fois par semaine, permettent ainsi à chacun de trouver ce qu'il préfère, ce qu'il recherche pour son plus grand plaisir. C'est le principal souci de l'équipe dirigeante. Les goûters, repas et voyages ne se comptent plus, les concours de cartes, de scrabble, les dictées, les spectacles sont aussi au program-

me. Les premiers statuts du club se définissaient comme suit : «regrouper les personnes du troisième âge afin de favoriser les relations entre elles et organiser des loisirs». A cela, nous pouvons ajouter «dans un esprit d'ouverture, de solidarité et d'amitié» dans un club où il fait bon vivre. Si vous êtes intéressé par une ou plusieurs de nos occupations, n'hésitez pas à venir rejoindre le groupe. Nous vous accueillerons avec plaisir. Pour tous renseignements, téléphonez au 03 85 40 51 79.

Le club

«Rencontre et Sympathie»

remercie pour leurs dons...

Mesdames Simone Bailleau, Marthe Coulon, Georgette Ducrost, Jeanne Geoffroy, Juliette Granottier, Suzanne Gratien, Marcelle Moret, Marcelle Mulcey, Adrienne Sapin, Yvette Talmard.

Messieurs François Buchaille, René Le Hénaff, Paul Maire, Georges Roy.

et toutes les personnes qui, à titre anonyme, ont également offert des dons au club.

La vie associative

L'association Saint-Pierre d'Uchizy

Vous l'aurez tous remarqué : les travaux de restauration de l'église d'Uchizy ont débuté au printemps. C'est un grand bonheur pour l'association Saint-Pierre, qui nourrit ce projet depuis mai 1994. Faut-il rappeler que c'est le mauvais état du clocher qui a entraîné la municipalité dans cette aventure que de nombreux Chizerots souhaitaient plus ou moins secrètement en voyant se détériorer ce joyau de l'art roman ?

La restauration d'une église du XI^e siècle est un projet ambitieux et onéreux, qui ne pourrait se réaliser sans l'aide de l'Etat, du département, de la commune, qui assurent entièrement le financement de cette première tranche de travaux relative au clocher. Le coût des travaux ayant été inférieur au budget prévisionnel, il a pu être envisagé d'entreprendre la consolidation de la tourelle d'escalier, ainsi que les travaux de maçonnerie et de drainage permettant l'assainissement de l'édifice.

Ces travaux, suivis de près par un archéologue délégué par la Direction des Affaires Culturelles de Bourgogne, ont mis à jour des éléments nouveaux qui permettront de mieux connaître l'histoire de notre village, voire de notre région. Il fera connaître prochainement le résultat de ses travaux à toutes les personnes intéressées.

Ainsi, l'aventure de la restauration a donc commencé, elle nous révélera peut-être encore beaucoup de surprises et la première sera sans nul

doute la découverte pour nous tous du clocher débarrassé de ses échafaudages. C'est alors que la cloche solidement arrimée à un beffroi tout neuf pourra à nouveau rythmer le temps qui passe avec les joies et les peines de notre vie quotidienne.

Bien sûr, le nouvel aspect de notre



clocher ne manquera pas d'étonner certains, qui le trouveront trop neuf, trop rose, trop différent. Il sera l'objet de critiques, mais aussi il en émerveillera d'autres qui savoureront le privilège en cette fin d'année 1997, de découvrir un clocher très semblable à celui que voyaient les Chizerots du dernier quart de l'an mil...

Et l'association Saint-Pierre, dans tout cela ? Elle continue son chemin tranquillement, sans oublier les objectifs qu'elle s'est fixés :

- en veillant à la restauration, elle est intervenue pour que la croix qui

domine le clocher garde son apparence du XVIII^e siècle.

- en participant symboliquement au financement de cette première tranche de travaux, elle a pris en charge les factures relatives à la dorure du soleil et de l'étoile qui ornent cette croix.

- en réunissant les fonds dans le but d'aider, le moment venu, à la réalisation de la restauration complète de l'église Saint-Pierre.

- en intéressant ses adhérents et tous ceux qui le souhaitent à la restauration : c'est le but de la conférence de M. Rollier.

- en organisant des concerts dans l'église. Ainsi, cette année, elle a été heureuse de recevoir les Baladins le 10 mai et aussi d'accueillir l'orchestre baroque de Limoges, le 4 octobre, dans le cadre d'une soirée privée du futur auditorium de Dijon, et dont elle a pu faire bénéficier ses adhérents à jour de cotisations. L'association Saint-Pierre poursuivra son action grâce à la fidélité de ses adhérents et avec un surcroît de dynamisme sous l'impulsion de son bureau renouvelé lors de l'assemblée générale du 21 octobre :

Président, Jacques Trémeau., Vice Présidente : Hélène Déchelette, Trésorier : Marcel Cornu, Trésorier adjoint : Marcelle Moine, Secrétaire : Renée Cintas, Secrétaire Adjoint : Robert Geoffroy, commissaire aux comptes : Jacques Bernizet.

Cotisation 1998 : 40 F., à régler auprès de M. Cornu ou au siège.

Une magnifique soirée de jumelage

Nos amis de Harthausen ont eu une excellente idée le 22 février, en conviant les Chizerots à une soirée allemande avec choucroute et bière de Rhénanie-Palatinat. Arrivés vers 16 heures, ils se sont aussitôt mis au travail pour que tout soit prêt à 20 heures. C'est en effet à cette heure que Marie-Claire Brunet, présidente du Comité, avait donné rendez-vous à tous ceux qui souhaitaient participer à cette rencontre placée sous le double signe de l'amitié et de la détente. On

notait la présence du Maire Guy Pernot, qui participe aux travaux du Comité depuis sa création, il y a 19 ans déjà. Après le traditionnel apéritif de bienvenue, chacun a pu déguster une choucroute différente de la nôtre et apprécier l'excellente bière pression qui, habituellement, nous est proposée à Harthausen. Tous les ingrédients de la réussite étant réunis, la soirée s'est prolongée fort tard avec de nombreux et fructueux échanges entre Allemands et Français. Nos

hôtes étant de fervents adeptes de pétanque, ce sport-distraktion a été au centre des conversations, et rendez-vous a été pris pour qu'en prochaine période estivale, soient renouvelés les rencontres organisées l'an dernier. La présidente et les membres du Comité de Jumelage remercient tous ceux qui ont répondu à leur invitation et adressent de particuliers remerciements à nos amis allemands, sans oublier le maire d'Harthausen, excusé.



Les Amis de la Musique

Après avoir fêté les vingt ans de l'école en juin 1997, Les Amis de la Musique ont recommencé leurs cours au début du mois d'octobre. Le nombre des élèves se maintient à une cinquantaine. C'est le piano qui fait le plus d'adeptes : vingt qui sont toujours dirigés par Pierre Emeric. Les autres se partagent entre la guitare avec Jean-Michel Dubois, la flûte traversière avec Daniel Pannette, la clarinette avec Elodie Pasquier, le violon avec Nasri Gmash et la batterie-percussion avec Claude Moucaud.

Les cours de solfège et d'éveil musical (4-7 ans) sont assurés par P. Emeric et J.M. Dubois. Quelques adultes

sont également inscrits à la guitare et au piano. Cette année, nous avons encore quelques projets :

- un concert donné par l'Harmonie et l'Ensemble Symphonique des Jeunes

de Tourmus, et ceci gratuitement, le samedi 31 janvier en soirée, à la salle communale de Montbellet.

- une première audition le 21 mars à



20h30 à la salle communale de Farges.

- une seconde le 28 juin à 16h30 à l'église d'Uchizy.

- des mini-grilles de Noël circuleront dans Uchizy et les communes envi-

ronnantes. Cette année, le lot sera une poterie de la Lune Vague (un lot par grille).

Lors de l'assemblée générale du 16 septembre dernier, le bureau a été modifié : présidente, M.C. Baudras ; présidente adjointe, M. Menzago ; secrétaire, M.L. Noblet-Chandelier ; trésorière, C. Limoge ; trésorière adjointe : D. Oriol. Les autres membres du bureau sont J.M. Dubois, directeur de l'école, Mesdames Caradot, Favier et Lombrici, Monsieur Mazoyer. Nous espérons que vous viendrez nombreux écouter nos musiciens qui travaillent

beaucoup pour préparer les auditions pour notre plus grand plaisir. Nous remercions la municipalité ainsi que toutes les personnes qui, par leur aide ou leurs dons, participent à la survie de l'association.



La Boule Sarrasine

La Boule Sarrasine, qui compte 38 licenciés, plus 4 membres honoraires, a eu une grande activité cette année.

En effet, huit journées boulistes se sont disputées dont :

- un 1/4 de finale des associations boulistes départementales ;

- 4 concours officiels qui furent remportés par des équipes de Dijon, Chalon, Saint-Denis-de-Cabane (Loire) et Sennecey ;

- le tête à tête entre membres de la société, remporté par Alphonse Stéphan ;

- le challenge Georges Jeton ;
- une rencontre à Uchizy, contre les clubs de Sornay et Chalon PTT.

Quelques succès remportés par les membres de notre société, à l'extérieur, ont marqué la saison 96/97. Pour la saison 97/98, cinq concours officiels sont programmés : le 1er juin, le 14 juin, le 3 août et le 7 août en nocturne. Innovation cette année,

un concours de vétérans le 28 avril, le challenge Dumazot le 19 juillet. Trois dates restent à fixer, la première journée des A.S. en avril, le challenge Georges Jeton qui ne pourra être fixé que fin juin, et le repas annuel de la société, qui se tiendra en fin d'année.

Pour cette année, la société a la chance de retrouver Jean-Marc Piponnier et Thierry Bièvre-Poulalier, qui ont fait les beaux jours de la société dans les années 85/90 et qui, après avoir brillé sur tous les grands bouledromes français avec Mâcon, reviennent à la société de leurs débuts.

Au printemps 98, la société effectuera les travaux d'électricité de façon à éclairer seize jeux complètement. Comme chaque année au printemps, les jeux seront redressés et cylindrés par les membres de la société, qui espèrent que les cyclistes, motocyclistes, vététistes...

iront exercer ailleurs leurs talents... En ce qui concerne le bureau, le tiers sortant est réélu. M. Gérard Faivre y fait son entrée et devient président délégué.

Les licences seront gratuites pour les jeunes joueurs qui voudront rejoindre la société. Les entraînements auront lieu chaque mercredi après-midi et toutes les personnes désirant lancer les boules en loisir ou en vue de jouer en concours sont cordialement invitées à venir nous rejoindre.

Le bureau de la société est composé de Roland Bertolini (président), Gérard Faivre (président délégué), Gérard Dumazot (vice-président), René Marpaud (secrétaire), Marc Laugère (trésorier) et de Christiane Jeton, Claude Piponnier, Jean Mignard, Bernard Pannetier, Alphonse Stéphan.

Les commissaires aux comptes sont Pierre Bertolini et Paul Talmard.

Les Sapeurs-Pompiers



Bèves

La compagnie des sapeurs-pompiers a participé au Téléthon 1997, en parcourant 42 km à pieds...

Les pompiers d'Uchizy, en vue d'être toujours plus performants pour venir en

aide aux habitants de la commune, ont été dotés de deux bips reliés au Centre de Traitement des Appels de Mâcon. Depuis quelques temps, ces bips se sont révélés efficaces (moins de temps perdu, les appels sont directs).

C'est dans une excellente ambiance que les sapeurs pompiers d'Uchizy ont commencé l'année, puisqu'ils ont profité de la manœuvre habituelle du premier dimanche de chaque mois pour fêter l'un des leurs. Auparavant, ils avaient procédé à une vérification complète du matériel, des installations, qui auraient pu subir les effets du froid sévissant dans la région. Tous se sont retrouvés ensuite au local avec Guy Pernot, maire, pour féliciter Patrick Michoud, diplômé du brevet de Secours Routier, distinction amplement méritée reçue des mains du chef de corps Jean-Claude Croizet. Pour maintenir la tradition, la matinée s'est achevée par une dégustation de la galette des rois.

Les interventions en 1997

22 décembre 1996 : accident sur la RN6 (4 sapeurs et le Centre de Secours de Tournus).

4 janvier : inondation (4 sapeurs et le Centre de Secours de Tournus)

5 janvier : feu de cheminée (2 sapeurs)

6 janvier : feu de cheminée (9 sapeurs et le Centre de Secours)

23 janvier : assistance à personne en danger (2 sapeurs et le centre de secours)

24 janvier : feu de cheminée (3 sapeurs et le Centre de Secours de Tournus)

26 janvier : feu de cheminée (7 sapeurs et le Centre de Secours de Tournus)

7 février : feu de clôture par feu de friche (2 sapeurs)

2 mars : nid de guêpes (4 sapeurs).

12 mars : assistance à personne en danger (2 sapeurs et le Centre de Secours)

4 avril : assistance à bateau de plaisance échoué (3 sapeurs et le centre de secours)

2 mai : feu de camion sur la RN6 (2 sapeurs et le centre de secours)

11 mai : accident sur la RN6 (5 sapeurs et le Centre de Secours)

25 mai : feu d'appartement (7 sapeurs)

19 juin : nid de guêpes (2 sapeurs)

20 juin : nid de guêpes (2 sapeurs)

6 juillet : assistance à personne en danger (2 sapeurs)

8 juillet : assistance à enfant blessé à la piscine (2 sapeurs)

17 juillet : assistance à personne en danger (2 sapeurs, le Centre de Secours et le SMUR)

9 août : assistance à personne en danger, malaise (2 sapeurs, le Centre de Secours et un médecin)

2 septembre : nid de guêpes (2 sapeurs)

4 septembre : nid de guêpes (2 sapeurs)

4 septembre : nid de guêpes (2 sapeurs)

2 octobre : accident du travail (2 sapeurs, le médecin et un transport à l'hôpital)

19 octobre : feu de bâtiment (9 sapeurs, le centre de Secours et le Centre des Sapeurs Pompiers)

25 octobre : feu de bâtiment (7 sapeurs)

14 novembre : feu de cheminée (6 sapeurs et le centre de secours)

14 novembre : feu de cheminée (8 sapeurs et le centre de secours).

26 novembre : malaise sur la voie publique (3 sapeurs et le Centre de Secours).

Les dons à l'Amicale des Pompiers

Décès

Jean-Baptiste Matteaccioli (200 F.), Renée Rochette, née Bry (400 F.), Marthe Coulon, née Bérardet (500 F.).

Mariage

Laurent Commerçon et Martine Chaudagne (200 F.), Martial Carpentier et Magali Gelmini (100 F.), Christian Bellicot et Sylvie Lombard (94,55 F.).

Dons

Adrienne Sapin, feu de cheminée (500 F.), Marcelle Moine, nid de guêpes (120 F.), Mme Roy, assistance sur la voie publique (100 F.), René Penin, nid de guêpes (100 F.), Jean Durand, assistance à personne en danger (300 F.), Antoinette Morié, nid de guêpes (150 F.), Marthe Marpaud, nid de guêpes (50 F.), Robert Denisot, nid de guêpes (400 F.), Marc André, feu de bâtiment (500 F.), don anonyme d'une portion de foin (60 F.).

Don retraite des pompiers

Léon Buchillet (100 F.), Henri Cornu (100 F.), Marcel Favier (100 F.), Roger Marpaud (100 F.), Roger Gaudez (100 F.), Roger Thévenard (100 F.), Jacques Perrusset (100 F.), Jules Gautheron (100 F.).

Relevé des dons arrêté le 1^{er} décembre 1997, sauf erreurs ou omissions. L'Amicale remercie les généreux donateurs.



*Les soldats du feu
en action,
durant l'année 1997*



L'état civil...

Les bébés de l'année...



Mathilde Chandelier, née le 17 mars 1997
Laurène Demont, née le 26 mars 1997
Océane Séjourné, née le 27 avril 1997
Charlotte Jannet, née le 21 juillet 1997
Manon Chotard, née le 19 septembre 1997
Corentin Guinet, né le 20 septembre 1997

Ils nous ont quittés dans l'année

François-Xavier Lafarge, le 18 février 1997 à 67 ans
Jean-Baptiste Matteaccioli le 24 avril 1997 à 57 ans
Renée Jeanne Bry épouse Rochette le 30 avril 1997 à 68 ans
François Obrier le 21 juillet 1997 à 47 ans
Désiré Moret le 21 juillet 1997 à 92 ans

Geneviève Dansin le 24 juillet à 86 ans
Sébastien Rodet le 11 août à 21 ans
Raymonde Mégard épouse Vermorel le 28 août à 67 ans
Marie Bérardet veuve Coulon le 22 octobre à 92 ans
Jules-Hippolyte Josserand le 15 novembre à 89 ans.

Joanny Baudras à l'honneur

Après le Mérite Agricole, après les titres de jardinier régional et national, Monsieur Joanny Baudras vient de recevoir une nouvelle distinction. Cette fois, ce sont ses pairs, les professionnels de l'horticulture, qui ont tenu à honorer l'immense travail qu'il effectue à Uchizy pour le fleurissement de notre commune.

C'est ainsi que Joanny Baudras a été intronisé Chevalier de la Confrérie Saint-Fiacre, lors d'un chapitre solennel qui s'est tenu le 27 septembre dernier au Parc des Expositions de Mâcon.

Avec les épreuves que chaque impétrant doit subir avec succès (manipulation de la bêche, et dégustation) le texte de présentation a retenu toute l'attention des quelques trois cents invités à cette soirée de prestige.



*«Uchizy est fleuri,
c'est l'évidence même.
Près de soixante massifs,
Dix mille plantes superbes,
Deux fleurs au palmarès national,
Tout ça n'est pas seulement
une œuvre communale.
C'est aussi celle d'un homme,
bénévole dévoué,
Qui sème, plante, arrose
Tout ce qui peut pousser.
Il est à lui tout seul
cet ouvrage de beauté.
Nous lui rendons ce soir
Un hommage mérité».*

Avec la municipalité, tous les Chizerots se réjouiront de cette distinction conférée à un homme qui consacre sa vie à l'embellissement de notre village.
Merci, Cher Joanny.

Infos pratiques...

Prestation Spécifique Dépendance

Cette nouvelle prestation peut être demandée au domicile ou en établissement.

Conditions d'attributions :
Être âgé de 60 ans et plus.

Résidence ininterrompue de quinze ans en France avant l'âge de 70 ans.

Dépendance : être classé dans un Groupe Iso Ressources I à III.

Ressources : référence année civile précédant la demande, plafond fixé à 72 000 F. pour une personne seule et 120 000 F. pour un couple.

Les dossiers sont à retirer en mairie.

Transmission des demandes à la Direction des Services Sociaux du conseil Général.

Horaires d'ouverture de la Mairie

En vous présentant à la mairie aux heures indiquées ci-dessous, vous pourrez obtenir immédiatement les actes administratifs les plus courants (état civil par exemple), signés par le maire ou les adjoints.

Lundi, de 17h30 à 19h00, permanence assurée par Paul Talmard.

Mardi, de 10h30 à 11h30, permanence assurée par Guy Pernot.

Mercredi de 17h30 à 19h00, permanence assurée par Paul Baudras.

Jeu de 10h30 à 11h30, permanence assurée par Guy Pernot.

Vendredi de 17h30 à 19h00, permanence par Georges Galland.

En outre, le maire reçoit sur rendez-vous pris par téléphone (03 85 40 50 20), le mardi soir de 17h30 à 18h30, et le samedi matin de 8h30 à 9h30.

De nouveaux visages à Uchizy...

Mario Pesenti-Carriou, place de l'Eglise.

Pascal Chotard-Kester, lotissement La Martine.

Pierre Gourbeyre-Pouillet, rue du Donjon.

Maurice Riollot-Branchet, à La Martine

Olivier Dulong Barral, rue des Ravières.

Jean-Paul Gilleron-Grozellier, le Quart Mallet.

Didier Guinet-Rochet, rue Girard.

Bernard Coupé-Caillet, Le Port.

Nicolas Malézieux-Deswarte, rue Girard.

Francis Gricourt-Aubertin, rue du Bief.

Raymond Quaglino-Feysse, route de Chardonnay.

Sophie Lewiniec, rue de Quentin.

Georges Dupont, rue Girard.

Natacha Bardin, rue Maréchal.

Denis Bérardet, rue de Quentin.

Jean-Yves Rodière, rue Principale.

Daniel Menis, Le Port.

Claude Bertin, rue Principale.

Une nouvelle marche à suivre pour s'inscrire comme demandeur d'emploi...

Demandez un dossier d'inscription en téléphonant au numéro Azur 0 801 721 721 muni de votre carte d'assuré social, du lundi au vendredi de 8h15 à 12 heures et de 13h30 à 16h30, le jeudi de 13h30 à 16h30. Suivez ensuite les instructions indiquées sur le dossier que vous recevrez.

Bon à savoir

Bibliothèque

Ouverte tous les mardis de 16h30 à 18h30.

Horaires des cars

Bus Cariane-Val-de-Saône : en gare Nationale 6, tous les jours sauf le mercredi, passage dans le bourg, place de la Fontaine à 13h05.

Chalon-Mâcon : 7h15 et 13h05

Mâcon-Chalon : 9h12 et 18h37

Bus Secam-Maisonnette : en gare Nationale 6

Chalon-Mâcon : 7h59 et 15h45

Mâcon-Chalon : 12h35 et 17h59

Médecins de garde

En cas d'urgence, la gendarmerie vous donnera le nom et le numéro de téléphone du médecin de garde.

Opah Lugny-Tournus

Azé : mairie, 2^{ème} jeudi de 14h00 à 15h00

Lugny : mairie, 1^{er} vendredi de 10h30 à 12h00

Tournus : Palais de Justice, 1^{er} étage, 2^{ème} samedi de 10h00 à 12h00 et 4^{ème} lundi de 14h00 à 15h30.

La poste

Tous les jours du lundi au vendredi, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00, le samedi de 9h00 à 11h30.

Le départ du courrier s'effectue la semaine à 16h10, le samedi à 12h00.

Maitre Bertucat, notaire

Permanences assurées à Uchizy les mardis après-midi de 14h30 à 17h30, et les jeudis matin de 9h30 à 12h00.

Le Chizerot n° 32

Edition :

Mairie d'Uchizy

Création et maquettage :

Médiane E. C. (04 74 04 94 59)

Comité de rédaction :

Guy Pernot

Paul Baudras, M.-Claire Brunet,

Robert Geoffroy,

Michèle Jouveaux et

Rosetta Lafarge.

Le calendrier des manifestations

Coutant janvier

Conférence au sujet des découvertes au pied de l'église

6 janvier

Galette des rois du club «Rencontre et Sympathie»

13 janvier

Assemblée Générale du club «Rencontre et Sympathie», salle du Donjon

18 janvier

Assemblée Générale de l'Entente Boxers d'Uchizy.

23 janvier

Challenge Sécurité Routière des Aînés Ruraux.

24 janvier

Expédition Tibet 98, présentée par P. Thévenard.

27 janvier

Dictée des Aînés Ruraux

31 janvier

Concert des Amis de la Musique à la salle communale de Montbellet.

10 février

Scrabble des Aînés Ruraux.

28 février

Choucroute du Comité de Jumelage

14 mars

Fête des conscrits

21 mars

Audition des Amis de la Musique à Farges

22 mars

Fête de la Calaneu

19 avril

Marche de la Calaneu

26 avril

Repas du club «Rencontre et Sympathie»

28 avril

Concours de boules des vétérans

1er juin

Concours de boules 32 doublettes

14 juin

Concours de boules 32 doublettes, coupe Jossierand

28 juin

Audition des Amis de la Musique à l'église.

Week-end de Pentecôte

Voyage à Harthausen

5 juillet

Brocante des pompiers

13 juillet

Fête nationale organisée par le comité des fêtes

19 juillet

Boules, challenge Dumazot

Juillet

Voyage des Pompiers

2 août

Fête patronale, repas champêtre du comité des fêtes

3 août

Boules, challenge Bourgeois

6 août

Pétanque de la société de chasse

7 août

Boules en nocturne, 32 doublettes

3 octobre

Choucroute E.B.U.

22 octobre

Repas d'automne du club «Rencontre et Sympathie»

5 novembre

Belote du club «Rencontre et Sympathie»

15 novembre

Expo-vente du club «Rencontre et Sympathie»

21 novembre

Repas de l'école

5 décembre

Banquet des pompiers

6 décembre

Loto du Comité Cycliste

17 décembre

Goûter de Noël du club «Rencontre et Sympathie»

19 décembre

Arbre de Noël de l'école

Tous les mardis après-midi, et tous les vendredis, la journée, à la salle du Donjon, rencontres du Club «Rencontre et Sympathie» (salle du Donjon).

*Guy Pernot,
maire d'Uchizy
et les membres du
Conseil Municipal
vous souhaitent
une excellente année
1998.*

*Félicitations à nos
commerçants, qui ont
si bien décoré leurs
magasins à l'occasion
des Fêtes
de fin d'année.*